



Détenteur d'un récépissé de trois mois

Par **malikounda**, le **22/06/2009** à **13:05**

Bonjour,

Je suis en possession d'un récépissé de trois mois, délivré par la préfecture du Val D'oise en date 17/04/2009. Il expire normalement le 13/07/2009. Je suis actuellement à mon troisième récépissé. Je désire retourner en France (je suis au Mali, pour des raisons familiales), mais on me fait une misère pas possible pour me réadmettre en France. Que puis-je faire? Quelles procédures légales, dois-je tenter? Sachant que le consulat ne joue que la montre, le pourrissement de la situation, en somme.